



## REUNION DU COMITE DIRECTEUR

**JEUDI 15 JUILLET 2021 – 18H00**

### Présents

MM. ANGONIN Emmanuel, BONJOUR Thierry, CONVERSET Antoine, DUPREZ Philippe, GALLI Loïc, JACQUES Denis, LUCAS Mickael, MAUBEY Alain, MONIOTTE Michel, MONNOT Jean Louis, PATENAT Éric, SORNAY Michel, THABARD Nicolas, VINCENT Didier.

**Excusé** : ANTHONIOZ Patrice, BANDERIER Jacky, Ludovic CORNEBOIS, Mohamed ELOUZZANI, Philippe FLOCHON, Elodie MYOTTE MOUILLER, PRENTOUT Céline

**Invités présents** : Marie Pierre CULAT (partiellement), Isabelle BERNARD (partiellement), Clément JAILLET,

**Club Coteaux de Seille** : Magali ROUSSELOT EMART, Jacques BAUDRY, Philippe CLERC

Cette réunion du Comité Directeur devait initialement se dérouler au stade de Domblans. Compte tenu des conséquences des conditions météorologiques de ces derniers jours, elle a été déplacée au District. Les membres du Comité Directeur remercient les dirigeants du club de Coteaux de Seille d'avoir accepté de les recevoir, et surtout leur adressent de sincères encouragements dans les difficultés rencontrées liées aux intempéries.

Compte tenu de la présence d'invités, il est précisé que seuls les élus sont habilités à prendre part aux votes

### 1. Approbation PV CD du 10/06, Bureau du 10/06, Bureau du 07/07

L'ensemble de ces PV sont validés à l'unanimité, Jean Louis MONNOT ne prenant pas part au vote sur les PV en date du 10/06.

### 2. Félicitations / Condoléances / Remerciements

Le CD adresse ses condoléances au club de Mont sous Vaudrey et à la famille de Wolfgang MELUH, Félicitations à Charlotte SAUNIER qui entrera en BMF par apprentissage l'année prochaine.

Félicitations à Clément JAILLET qui a obtenu son CFCT (Certificat Fédéral de Conseiller Technique)

Félicitations au club de La joux qui a fêté ses 50 ans le 3 Juillet

Félicitations à Mme Brigitte HENRIQUES, Présidente Déléguée de la FFF et qui a été élue Présidente du CNOSF

### 3. Approbation PV Commission Statut de l'arbitrage et obligations des clubs du 30 Juin

#### a. Statut de l'arbitrage

A la suite de cette commission il apparait que les clubs suivants sont en infraction

Clubs	Division	Obligation	Type	Effectif	Manque	Type	Année	Amende	Reduction Nb. Mutations pour saison 2021/2022
Angillon	3	1		0	1		1	40	-2
Aromas	2	1		0	1		2	80	-4
Chapelle Volland	4	1	Aux	0	1	Aux	2	80	0
Cernans	4	1	Aux	0	1	Aux	3	120	0
Fort du Plasne	2	1		0	1		3	120	-6
Molay	2	1		0	1		1	40	-2
Passenans	4	1	Aux	0	1	Aux	1	40	Non Applicable
St Lupicin	4	1	Aux	0	1	Aux	6	160	Non Applicable
Ravilloles	jeunes	1	Aux	0	1	Aux	1	40	Non Applicable
S3 Academy	jeunes	1	Aux	0	1	Aux	1	40	Non Applicable

**Le Comité Directeur décide à l'unanimité de ne pas infliger les amendes aux clubs pour cette saison et de maintenir les sanctions sportives.**

## **b. Obligations Jeunes**

A la suite de cette commission il apparait que les clubs suivants sont en infraction :

Vaux les St Claude, RC St Claude (2 ème année, 100 Euros), Moisse (1ere année, 50 Euros), Archelange (1ere année, 50 Euros) Grand Lons PTT (1ere année, 50 Euros)

**Le Comité Directeur décide à l'unanimité de ne pas infliger les amendes aux clubs pour cette saison.**

## **4. Point sur actions faites ou à venir**

### **a. Copa Coca Cola**

A ce jour et à la connaissance du District nous avons à ce jour 3 équipes Séniors Masculines et 1 équipe Féminine. Le tour départemental devant se dérouler ce samedi, il apparait compliqué de prévenir les clubs demain.

**Le Comité Directeur décide donc d'annuler son engagement à la majorité moins une voix si la FFF ne donne pas plus d'infos d'ici la fin de la semaine.**

### **b. Foot à l'école**

Clément JAILLET détaille l'ensemble des cycles et des journées évènementielles effectués cette saison.

On note une forte augmentation des interventions cette saison (+ de 1500 élèves ont été sensibilisé et plus de clubs ont été actifs).

Le climat a perturbé les organisations des journées évènementielles, plus nombreuses du fait de la situation sanitaire

### **c. Inauguration salle Stéphane Moulin**

Soirée réussie et émouvante qui a été appréciée de la famille, du corps arbitral et de l'ensemble des 45 personnes présentes.

### **d. Journées Olympiques du CDOS**

Se sont déroulées les 25 et 26 Juin à Dole et Lons.

Les animations du District proposées ont connu un succès, la roue du PEF a été fort apprécié.

Néanmoins, il faudra prévoir par la suite pour ce genre de manifestations, un document à remettre aux visiteurs.

Merci à l'ensemble des bénévoles présents sur ces deux jours.

## **5. Saison 2021/2022**

### **e. Validation des commissions**

Les Commissions du District sont validées telles que présentées. Voir annexe

### **f. Délibération pour procuration d'Appel**

Les Membres du Comité Directeur désignent à l'unanimité les personnes suivantes :

- M. Michel SORNAY, Président
- M. Nicolas THABARD, Secrétaire général

Et annoncent que ces deux personnes seront habilitées à déposer appel devant la commission idoine.

Une de ces deux personnes a plein pouvoir pour décider d'un appel

### **g. Validation calendriers généraux**

Le Comité Directeur valide l'ensemble des Calendriers Généraux présentés : Séniors, Féminines, Jeunes, Futsal. Voir annexes

#### **h. Engagements 2021/2022**

Rappel du règlement : Les poules sont identiques à la saison 2020/2021

A ce jour ont confirmé leur engagement : 9 équipes en D1, 15 en D2.

Date de fin d'engagement au 19 Juillet.

Dans le cas où des équipes ne souhaiteraient pas se réengager à leur niveau, le Comité Directeur rappelle que suivant les règlements des compétitions du District, elles ne pourront prétendre à une accession durant deux saisons.

Le Comité décide aussi de :

- Compléter les groupes qui seraient non conformes au nombre requis en se limitant aux deux premiers clubs concernés dans l'ordre du classement.
- De se référer au classement établi en fin de saison 2019-2020 avec les quotients pour déterminer les équipes, puis de prendre en compte les critères de fair Play si nécessaire.
- En ce qui concerne les catégories Jeunes (U13/U15/U18), le classement référence est celui établi à la fin de la saison 2019/2020, soit à l'issue de la phase automne, étant entendu qu'il s'agit du classement par points.

#### **i. Point sur licences**

A date du 13 Juillet, on accuse un retard de 108 licences par rapport à l'année dernière.

#### **j. Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale aura lieu le Samedi 16 Octobre au matin au CARCOM de Lons le Saunier

#### **k. Etude proposition groupement féminin**

Une demande de constitution d'un groupement féminin Seniors et un Groupement Jeune Féminin est parvenue au District entre les clubs de Jura Dolois et Villers les Pots.

Après étude du dossier, le Comité Directeur du District émet un avis défavorable pour la constitution de ces groupements (6 abs et 8 contre) pour les raisons suivantes

- La position de club phare du District devrait faire du club de Jura Dolois un club attractif
- Perte probable d'équipes inscrites dans le District
- Le bassin de population autour de Dole doit permettre au club de pouvoir remplir ses objectifs seul.

#### **l. Points réglementaires (ententes compétitions jeunes...)**

- Le règlement des ententes a évolué lors de la dernière AG Fédérale.
  - ⇒ Le Comité Directeur établit un nouveau règlement pour application dès la saison 2021/2022. Voir annexe.

#### **m. Demande entente U18 BRESSE JURA / S3 ACADEMY**

Le Secrétariat du District a reçu une demande de BRESSE JURA avec S3 ACADEMY pour constitution d'une entente. Le CD émet à l'unanimité un avis défavorable pour cette demande compte tenu de la distance importante qui sépare les deux clubs.

#### **n. Demande entente U13 S3 ACADEMY / TROIS MONTS / CHOISEY**

Le Comité Directeur émet à l'unanimité un avis favorable pour cette demande d'entente.

**o. Demande de dérogation du club de Vaux les St Claude**

La dérogation concernant les obligations d'équipe de jeunes acceptée pour la saison 2020/2021 est prorogée pour la saison 2021/2022.

**p. Pole gardiens de but**

Projet établi par Philippe DUPREZ et Ludovic CORNEBOIS

Objectif ; réunir les gardiens U12 et U13 G et F sur un même secteur pour proposer des rassemblements mensuels sur un même site avec des éducateurs du District

**q. Championnat Senior de D4 Phase Automne**

A titre exceptionnel et dérogatoire, en cohérence avec les décisions du Comex de la FFF, le Comité Directeur du District décide d'organiser, pour la saison 2021-2022, la phase automne du championnat de D4, en groupe de 4 équipes avec Match Aller-Retour. Cette évolution est liée aux nombres de journées disponibles en phase automne, à partir de la date de reprise des compétitions. La phase printemps reste inchangée.

**r. Coupes départementales Jeunes**

A titre exceptionnel et dérogatoire, en cohérence avec les décisions du Comex de la FFF, le Comité Directeur du District décide pour la saison 2021-2022, l'organisation des Coupes départementales Jeunes comme suit. Le but est d'assurer sur la saison un nombre de matchs intéressant à chaque équipe et de s'adapter au calendrier.

- Phase de qualification par Poule de 4 équipes soit 3 Journées
- ¼ Finale avec les premiers de chaque groupe et les meilleurs seconds
- ½ finale
- Finale

**6. Subvention FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative)**

Suite au dossier déposé par le Président, 5900 € sont accordés au District dans le projet de développement du Foot Santé

**7. Finances**

Trois clubs n'ont toujours pas réglé leur facture.

Le comité directeur décide de ne pas valider les engagements de ces équipes pour la saison prochaine tant que ces factures ne seront pas réglées.

***Prochain Bureau 28 Juillet 2021***

***Prochain Comité Directeur 26 AOUT***

***Le Secrétaire Général***

***Nicolas THABARD***

***Le Président***

***Michel SORNAY***